



Élections au Comité Technique Régional de l'Enseignement Agricole de l'Île de France *Jeudi 6 décembre 2018*

Pourquoi voter **FSU** en **ILE DE FRANCE** ?

**Parce que se battre pour vous
c'est dans notre nature !**

CTREA Désignons nos représentant-e-s
au Comité Technique Régional
de l'Enseignement Agricole Public



Fédération majeure de la fonction publique d'État,
**la FSU est le premier syndicat au Ministère de
l'agriculture**, le Snetap-FSU est aussi la première
organisation syndicale représentative des personnels
de l'enseignement agricole public en Ile de France !



Avec le **SNEP-FSU**, syndicat des enseignants d'Education Physique et Sportive, le **SNETAP-FSU** est la **seule organisation syndicale véritablement multicatégorielle, présente et active** dans tous les EPL de la région Ile de France. Ses représentant-e-s assurent depuis plusieurs mandats, une présence active dans toutes les instances (CTREA, CHSTREA, CREA, CREFOP, CAEN) pour défendre les personnels, les établissements, les formations... et les spécificités de l'enseignement agricole auprès de nos partenaires (Éducation Nationale, Conseil Régional, Organisations professionnelles...).



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

Fédération Syndicale
Unitaire

Présent ! au CTREA (Comité Technique Régional de l'Enseignement Agricole)

Pour défendre les postes de titulaires et de contractuels dans les EPL ! *Des postes d'ajustement ouvert aux titulaires, des dotations en personnels Administratifs Techniciens de Laboratoire et de Santé sont insuffisantes, il manque cinq postes en IdF, des contrats d'Assistants d'éducation en nombre suffisant.*

Pour défendre les ouvertures de classes en région et la promotion du Service Public : *Une carte régionale des formations complète et équilibrée sur les 3 EPL.*

Pour un plan solide de sauvegarde des CFA et CFPPA publics, *mis à mal avec la loi "choisir son avenir prof", le maintien des postes et des formations, en refusant la mixité des publics (scolaire+apprenti+adulte dans une même classe).*

Pour la dotation de postes d'AESH _Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap_, *conformément à la loi, avec les améliorations des modalités d'accueil pédagogiques des élèves, étudiants et apprentis en situation de handicap.*

Présent ! au CREA (Comité Régional de l'Enseignement Agricole)

Pour la défense et une gestion nationale de l'enseignement agricole public !

Pour des financements publics au Service Public et des financements privés au Privé !

Présent ! au CHSCTREA (Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail Régional de l'Enseignement Agricole)

Pour accentuer la prévention en matière de santé et sécurité au travail. Pour lutter contre la précarité !

Pour lutter contre les burn-out des collègues, de plus en plus fréquents !

Présent ! à la CCP Régionale (Commission Consultative Paritaire)

Seule organisation syndicale qui a siégé pour défendre les collègues contractuels sur budget d'établissement !

Présent ! au CIAEN Ile de France (Conseil InterAcadémique de l'Education Nationale)

Pour une reconnaissance des lycées agricoles publics et pour défendre leurs spécificités - internat, exploitations agricoles, ...- auprès des élus du Conseil régional et des rectorats franciliens de l'Education Nationale !

et . . . Présents dans tous les établissements publics franciliens !

Quelle perspective d'avenir pour l'enseignement agricole public en Ile de France ? Claire PINAULT (Secrétaire régionale Snetap-FSU)



Réforme du bac, réforme de la voie professionnelle, suppression des postes administratifs et enseignants...

Mis à mal avec la réforme du bac qui va limiter l'offre des lycées agricoles, quelles sont les classes qui résisteront à l'ouverture du "marché" de la formation ?

L'impact va être réel sur les 3 EPL franciliens, qui vont être fragilisés par les difficultés des CFAA et CFPPA. Du fait des nouvelles cartes des formations : les propositions issues de toutes officines vont fuser, ouverture de titres professionnels ciblant uniquement un savoir-faire professionnel et occultant l'enseignement général indispensable à la formation continue, ouverture de classes en public mixte, mêlant scolaire, apprenti et adulte, pour une rentabilité maximum, sans tenir compte des pédagogies différenciées de chacun de ces publics.

Notre présence dans chaque établissement nous donne une bonne connaissance des atouts de chacun. Nous avons bataillé contre l'ouverture de nouvelles classes par la voie scolaire ou l'apprentissage, en BTSA Aménagements Paysagers, en filière SAPAT. Nous avons obtenu le maintien de classes de Bac pro

production avec différentes options, après la réforme du tronc commun. Nous avons fait reculer le ministère sur la suppression des formations CAP Palefrenier-Soigneur.

Nous intervenons régulièrement auprès des différentes autorités pour faire respecter les statuts des personnels et informer ceux-ci de leurs droits. Nous sommes particulièrement attentifs aux conditions de travail de la communauté éducative, enseignants, formateurs, personnels vie scolaire, d'administration, d'entretien.

Nous continuerons à revendiquer un juste équilibre des choix pour un développement cohérent des 3 EPL, en terme d'ouverture de formation mais aussi de financement par la Dotation Globale Horaire (DGH), et pour les attributions de postes et d'heures supplémentaires.

Enfin, face aux multiples attaques contre le service public, le Snetap-FSU revendique un accès de tous à l'éducation et à la formation tout au long de la vie, dans des structures publiques, en terme de formation scolaire, apprentissage ou continue, avec priorité aux financements publics pour les établissements publics, et dotation en personnels fonctionnaires pour remplir chacune des missions.

VOS REPRÉSENTANTS DES PERSONNELS FSU – SNETAP et SNEP EN ÎLE DE FRANCE

Prénom Nom	Etablissement	Fonction
Claire PINAULT	LEGTA Brie Comte Robert	Enseignante Technique
Maribel LACOSTE	LEGTA St Germain en Laye	Enseignante Langues
Tony DOS SANTOS	LEGTA Brie Comte Robert	Enseignant Hist-Géo
Virginie PERON	LEGTA La Bretonnière	Enseignante Economie
Fathia LOUNICI	CFA Maisons-Laffitte	Formatrice Hist-Géo
Carlos PEREIRA	LEGTA St Germain en Laye	Enseignant ESC
Christiane VARON	LEGTA Brie Comte Robert	Enseignante Economie
Patrice AUBLANC	CFA La Bretonnière	Formateur Maths-Physique
Claire JEAUCOUR	CFA Maisons-Laffitte	Formatrice Français
Tassadit BEKKA	LEGTA Brie Comte Robert	Enseignante Langues
Maryse ANGLES	CFA Maisons-Laffitte	Formatrice Documentation
Anthony SALLARD	LEGTA Brie Comte Robert	Enseignant Economie
Jean-Louis CLEMENT	LEGTA Brie Comte Robert	Enseignant Technique
Sonia CHAMPAGNE	CFA La Bretonnière	Développeuse de l'apprentissage
Rose-Marie MARQUES	LEGTA Brie Comte Robert	Adjointe Administrative
Fabien CANNAVO	LEGTA St Germain en Laye	Enseignant EPS

Il y a 4 votes :

- ⇒ si je suis fonctionnaire d'État, je vote pour : le CTREA, le CTEA, le CTM, la CAP de mon corps ,
- ⇒ si je suis contractuel.le d'État, je vote pour : le CTREA, le CTEA, le CTM, la CCP nationale des contractuel.es des ACEN soit celle des ACN adm et technique,
- ⇒ si je suis contractuel.le d'un établissement (ACB) je vote pour : pour le CTREA, le CTEA, le CTM, la CCP régionale;



Comment voter ?

- par correspondance, pour les agents qui ne seront pas présents dans leur service (déplacement, congés, formation, absence du service liée au cycle de travail ou, pour les enseignants, à l'emploi du temps...)
- sur place contre émargement, le 6 décembre

Nous voterons aussi par correspondance dès le 22 novembre (matériel violet) pour élire nos représentants en CAP (titulaires) et CCP nationale (ACEN).

snetap LE COMITÉ TECHNIQUE RÉGIONAL ?

A quoi ça sert ???

- x à se faire entendre sur l'organisation et le fonctionnement des établissements de l'Enseignement Agricole Public – ouverture de classes, maintien des effectifs, management – ,
- x à influencer sur la gestion des emplois – postes d'enseignants et d'administratifs, titulaires et contractuels–,
- x à intervenir sur le plan de formation régional,
- x à défendre l'égalité professionnelle, la parité et à lutter contre toutes les discriminations,
- x à faire le lien avec le comité d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail ;

snetap La Commission Consultative Paritaire Régionale des Agents Contractuels (CCP R) ? A quoi ça sert ???

La CCP intervient obligatoirement en cas de licenciements avant l'entretien préalable, en cours de CDD ou CDI, après la période d'essai, mais aussi sur les sanctions disciplinaires, et toutes questions d'ordre individuel relatives à la situation professionnelle des agents contractuels de catégorie A, B ou C, sur budget des EPL – CFA, CFPPA, UFA – .

Les élus FSU ne font pas de promesses... Ils agissent !



Représenter, conseiller et défendre les agents dans leur vie professionnelle quotidienne constitue l'une des missions les plus nobles et les plus essentielles au bon fonctionnement de nos établissements. Cela fait de nombreuses années que j'assume ces belles responsabilités. Dans les instances régionales, je suis investie dans les commissions CTREA et CREA. Cet engagement me semble plus que jamais primordial. Non seulement il sert à faire vivre la démocratie représentative, il permet en outre de trouver une force efficace de proposition, mais surtout et avant tout, il constitue une manière efficace de défendre l'Enseignement Agricole Public très menacé. Parce que j'aime l'idée d'engagement citoyen solidaire, je me présente aux élections de décembre 2018.



Maribel LACOSTE - LEGTA St Germain en Laye



Snetap FSU Elu régional depuis 2011, mon action s'est particulièrement concentrée au sein du Comité d'Hygiène et de Sécurité et des Conditions de Travail Régional (CHSCTREA). Secrétaire de ce comité en 2015, j'ai pu - avec les autres représentants du SNETAP-FSU -, rétablir l'accès pour tous les agents à la médecine du travail, ainsi qu'obtenir la nomination des agents de prévention dans tous les EPL. Face à de nombreux foyers de mal-être professionnel, j'ai conduit la direction régionale à veiller à la formation des cadres de la direction aux risques psychosociaux (voie efficace mais non suffisante pour réduire ce risque). Cependant, d'autres luttes perdurent : maintenir la prévention en matière de santé, sécurité au travail, sans cesse remise en cause par quelques agents, souvent des membres de direction, peu convaincus par ses bienfaits. En outre, d'autres dangers nous guettent sur le territoire francilien : la précarité, omniprésente en raison de la cherté de la vie ou encore l'addiction au travail qui conduit si souvent au « burnout ». Voilà, nos principaux défis pour ce nouveau mandat que je compte mener avec d'autres collègues.

Tony DOS SANTOS - LEGTPA Brie-Comte-Robert



Sans vouloir être un oiseau de mauvais augure, les années à venir, voire les mois s'annoncent cruciales pour l'ensemble des personnels de l'enseignement agricole public et en particulier pour les agents contractuels des CFAA-CFPPA. La réforme de l'apprentissage et de la formation professionnelle, la "loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel" telle qu'elle est annoncée dans ses grands axes, fragilisera indéniablement les conditions de travail des personnels. Dans ce contexte, il est superfétatoire de rappeler la place et le rôle de la CCPR, seule instance qui continuera de défendre et de représenter au mieux tous les agents contractuels en difficultés. J'y suis particulièrement impliquée en tant que représentante Snetap-FSU.



Fathia LOUNICI - CFA Horti-Cheval Maisons-Laffitte



Snetap FSU Se battre à l'échelle régionale pour défendre les collègues est pour nous un enjeu majeur. Récemment arrivé en Île-de-France après ma titularisation, j'ai défendu pendant 4 ans, lors de mes expériences passées les collègues des CFA en région Pays-de-le-Loire. Nous sommes quelques nouveaux visages et nous nous engageons avec force aux côtés des autres actifs du SNETAP-FSU. Nous avons à cœur en ces temps difficiles pour le service public, de défendre l'enseignement agricole public dans notre région.

Anthony SALLARD - LEGTA - Brie-Comte-Robert

**Vous pouvez aussi suivre le Snetap-FSU Ile de France sur son blog :
<https://regions-snetap-fsu.fr/idf/>**

Claire PINAULT - Secrétaire régionale Ile de France - EPLEFPA Brie-Comte-Robert

[email : iledefrance@snetap-fsu.fr - po : 06 33 36 29 97]

Maribel LACOSTE - Secrétaire régionale adjointe - EPLEFPA St Germain en Laye

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES
6 DÉCEMBRE 2018

**SE BATTRE
POUR VOUS,
C'EST DANS
NOTRE NATURE.**

